

Faculté de philosophie et lettres



GERM2431 Réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays de langue néerlandaise

[30h+15h exercices] 6 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Philippe Hiligsmann
Langue d'enseignement : Néerlandais
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Au terme du cours, l'étudiant devra avoir acquis de solides connaissances des aspects économiques, juridiques, sociaux et politiques des pays de langue néerlandaise. Il devra être capable de décrire avec précision les institutions politiques, les différents acteurs sociaux (patronat, syndicats etc.) et les grandes questions de société débattues dans les pays de langue néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours présente un aperçu des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays de langue néerlandaise. Il décrit les institutions politiques et les différents acteurs (partis, mouvements) et aborde les grandes questions de droit qui sont débattues en société. Il décrit également les grands mouvements sociaux des dernières années en se basant sur les différents acteurs (patronat, syndicats, etc.). Enfin, les bases économiques sont abordées (finances, emploi, structures des entreprises, cogestion, etc.), de telle manière que l'immersion dans la vie économique de ces pays soit accélérée.

Le cours est accompagné d'un séminaire (15 heures) qui permet de débattre en langue cible de divers aspects du cours sur la base d'articles ou de vidéos.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours présentera un aperçu des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays de langue néerlandaise sur la base de documents divers (articles de journaux, vidéos, sites Internet, etc.) L'accent sera également mis sur l'actualité des pays concernés par le biais de différents médias (journaux, télévision, etc.)

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : avoir atteint le niveau 'B1' au niveau des compétences orales en néerlandais (Cadre européen commun de référence (CECR)).

Evaluation : Examen écrit et/ou oral : la partie écrite consistera en un dossier rédigé par l'étudiant sur un thème de la vie juridique, sociale et politique choisi par lui. La partie orale portera sur le cours théorique.

Encadrement :

- Dans la mesure du possible, le titulaire veillera à faire intervenir dans le cours des acteurs du monde économique, diplomatique, journalistique, etc.

- Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MULT21MS Première année de master en communication multilingue, à (6 crédits)
 finalité spécialisée en langues des affaires

MULT22MS Deuxième année de master en communication multilingue, à (6 crédits)
 finalité spécialisée en langues des affaires